





AVIS AUX EXPORTATEURS



يعلم مركز النهوض بالصادرات كافة المصدرين أنه تقرر التمديد في فترة قبول ملفات صرف منحة النقل المتعلقة بالعمليات التصديرية خلال أشهر فيفري ومارس وأفريل وماي وجوان 2020 إلى غاية 25 جانفي 2021 المنجزة وذلك اعتبارا للظروف الاستثنائية التي مرت بها المؤسسات التونسية جراء تفشي فيروس كورونا

http://www.cepex.nat.tn/actualites/Avis_aux_exportateurs-Janvier_2021

Sommaire:

- Tunisie : un arrêté ministériel fixe les spécifications techniques des masques réutilisables.
- Longévité et économie circulaires : Aigle, Petit Bateau...
- La Commission européenne veut une industrie textile plus durable.
- Pandémie du covid : l'industrie du luxe souffre !

DANS CE NUMÉRO:

Actualités nationales	1
Cepex - Avis aux exportateurs	1
Tunisie : un arrêté ministériel fixe les spécifications techniques des masques réutilisables	2
Remboursement des crédits bancaires : un nouveau report au profit des chefs d'entreprise	2
Global value chain diagnostic – The Southern and Eastern Mediterranean region (Egypt, Jordan, Morocco, Tunisia)	2
Longévité et économie circulaire : Aigle, Petit Bateau	2
Actualités internationales	3
La Commission européenne veut une industrie textile plus durable	3
Certification durable: nouvelles mises à jour OEKO-TEX® pour 2021	3
Pakistan textile industry rebounds	3
Pandémie du covid : l'industrie du luxe souffre !	3
PANTONE : Ultimate gray et Illuminating, les couleurs 2021	3
Veille Règlementaire et labellisation	4

ANNÉE 2021, N° 01 PAGE 2

Tunisie : un arrêté ministériel fixe les spécifications techniques des masques réutilisables

Un arrêté ministériel du 30 décembre 2020, fixant les spécifications techniques des masques de protection à usages non sanitaires réutilisables pour la prévention contre la propagation du coronavirus «Covid-19», vient d'être publié dans la dernière édition du Journal Officiel. Selon l'article 03 dudit arrêté, «le masque de protection à usage non-sanitaire réutilisable est un dispositif individuel isolant de protection qui recouvre la bouche, le pez, et le menton

Selon l'article 03 dudit arrêté, «le masque de protection à usage non-sanitaire réutilisable est un dispositif individuel isolant de protection qui recouvre la bouche, le nez, et le menton pour se protéger contre la propagation du Coronavirus». «Ces masques doivent être fabriqués à partir d'une ou plusieurs couches de tissus tissés ou non tissés, ou d'autres matières de textile, ou d'un mélange de tissus, et d'autres matières». Ils doivent respecter certaines conditions, notamment, «garantir une couverture complète de la bouche, du nez, du menton,



et des joues, lorsqu'il est utilisé et exempts d'arêtes vives ou de parties piquantes». Il doit, par ailleurs, «conserver son efficacité dans la protection contre le Coronavirus, lors de sa réutilisation».

https://news.gnet.tn/tunisie-un-arrete-ministeriel-fixe-les-specifications-techniques-des-masques-reutilisables/

Remboursement des crédits bancaires : Un nouveau report au profit des chefs d'entreprise

Bonne nouvelle pour les hommes d'affaires et les chefs d'entreprise qui ont contracté des crédits et qui n'étaient pas en mesure de les rembourser dans les échéances convenues. En effet, dans son communiqué en date de mercredi 30 décembre 2020, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a annoncé le report des échéances des crédits qui seront prolongées jusqu'à la fin du mois de septembre 2021. Conformément à l'article 2 de la circulaire de la Banque centrale numéro 2020-06, le report de remboursement des crédits contractés par les chefs d'entreprise jusqu'au mois de septembre 2021 vise, en premier lieu, à continuer à alléger la pression exercée sur les entreprises qui ont contracté un crédit. En effet, ces entreprises souffrent des effets du Covid-19 qui se sont traduits par une diminution de la productivité et une récession de la demande au double niveau national et international. Dans le cadre du confinement général, plusieurs chefs d'entreprise ont réduit la présence des travailleurs au sein de l'entreprise, et ce, pour respecter la distanciation prévue par le protocole sanitaire institué par le ministère de la santé dans plusieurs secteurs économiques et dans la vie quotidienne.

https://lapresse.tn/83257/remboursement-des-credits-bancaires-un-nouveau-report-au-profit-des-chefs-dentreprise/

Global value chain diagnostic – The Southern and Eastern Mediterranean region (Egypt, Jordan, Morocco, Tunisia)

The Covid-19 pandemic has led to major disruptions to local and global value chains (GVCs), with consequences for businesses, consumers and the global economy. At the same time, the crisis has brought the complexity of international production fragmentation and the dependence on global supply chains into the spotlight. GVCs have proven to be highly important, even in times of crisis.

Understanding the international fragmentation of production and the patterns of global value chain networks is not only relevant to comprehend business realities. It also offers an appropriate framework to assess and inform trade, development and investment policies that can promote competitiveness and allow firms to reap opportunities in entering or diversifying participation in global value chains. The below diagnostic briefs present original analysis and deep dives on several topics, with a focus on the Southern and Eastern Mediterranean (SEMED) region.

GVC Country Diagnostic - Tunisia

https://www.euneighbours.eu/en/south/stay-informed/publications/global-value-chain-diagnostic-southern-and-eastern-mediterranean

Global Value Chains Diagnostic - Country Deep Dive Tunisia¹

- Tunisia is highly integrated into global value chains, but trade volume has declined after 2011 and has not fully recovered to pre-2011 levels yet
- > The textiles and electrical equipment industries have strong value chain linkages
- > The EU (France, Italy, Germany and Spain) is the major trading and GVC partner of Tunisia
- > Tunisia has succeeded to enter new value chains in the aerospace industry in the past decade

Longévité et économie circulaire : Aigle, Petit Bateau...

En choisissant de communiquer sur la longévité des vêtements, leur transmission, leur revente en seconde main, Aigle et Petit Bateau adoptent une même posture. Les deux marques mettent ainsi en exergue la qualité, la résistance et la durabilité de leurs vêtements. Tout en répondant à une aspiration croissante des consommateurs : l'économie circulaire. La marque centenaire Aigle ouvre un nouveau chapitre avec sa publicité empreinte d'esprit et d'émotion qui nous rappelle bien des souvenirs d'enfance. Un ton juste pour s'identifier dans ce film qui est relayé par une opération digitale sur les réseaux sociaux.

Aigle surfe sur l'émotion, l'enfance et la longévité de ses vêtements

La marque Aigle nous conte une histoire de transmission poétique, de temps qui passe, de sortie d'enfance avec pour fil rouge une doudoune jaune. La marque connue de plusieurs générations réussit ainsi à se faire aimer sans baratin inutile. La jeune héroïne convoite la doudoune jaune de sa grande sœur. La petite fille l'essaie à plusieurs âges de sa vie. Sans être à sa taille... Et puis, un jour, ça y est, le truc en plumes lui va comme un gant... C'est alors que la grande sœur quitte la maison... En léguant à la petite blonde, la doudoune, avec, dans la poche, un petit mot, «prends en soin». Un pitch qui souligne la longévité, la durabilité du vêtement reprises dans la signature Pour tous les temps, et pour longtemps. Aigle et son agence Rosapark mettent ainsi l'accent sur la seconde vie des vêtements. Une proposition cool et responsable.

http://www.beautydecoder.com/longevite-economie-circulaire-aigle-petit-

bateau/?utm_campaign=shareaholic&utm_medium=linkedin&utm_source=socialnetwork

ANNÉE 2021, N° 01 PAGE 3

La Commission européenne veut une industrie textile plus durable

La Commission européenne met en consultation, du 5 janvier au 2 février 2021, une stratégie pour des textiles durables. «Cette stratégie facilitera la transition de l'Union Européenne vers une économie circulaire, neutre pour le climat, dans laquelle les produits sont conçus pour être plus durables, réutilisables, réparables, recyclables et économes en énergie», estime l'exécutif européen. Elle devra également permettre à l'industrie textile européenne de se relever de la crise de la Covid-19. Celle-ci représentait, en 2019, 160 000 entreprises, 1,5 million d'emplois et un chiffre d'affaires de 162 milliards d'euros. Cependant, une grande part des 26 kg de textiles consommés chaque année par le consommateur européen provient d'un pays tiers. Et 11 kg finissent à la poubelle chaque année...L'industrie européenne doit donc se faire une place malgré le phénomène de la «fast fashion», qui se traduit par une durée de vie de plus en plus courte des habits. Elle est compétitive sur les textiles techniques et les vêtements de mode haut de gamme, mais se heurte, dans les autres domaines, «à des règles du jeu inégales en raison de réduction des coûts de production et des normes environnementales et sociales dans les pays tiers». Seule une action coordonnée à l'échelle communautaire peut être efficace, estime la Commission.

https://www.actu-environnement.com/ae/news/industrie-textile-mode-durable-produits-chimiques-recyclage-36827.php4

Certification durable: nouvelles mises à jour OEKO-TEX® pour 2021

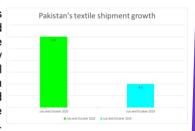
En début d'année, l'Association OEKO-TEX® met à jour comme à son habitude les critères d'essais, les valeurs limites et les exigences applicables pour sa gamme de certifications et de labels. Tous les nouveaux règlements entreront enfin en vigueur le 1er avril 2021 après une période de transition.

Dans le cadre des mises à jour 2021, Oeko-Tex a inclus l'intégration des matériaux recyclés dans le cadre de sa norme Standard 100 ainsi que l'intégration systémique de l'empreinte carbone et eau dans son Made in Green. D'autres mises à jour incluent des modifications des valeurs limites pour les métaux dans le cuir tanné et le PFOA (acide perfluorooctanoïque), l'introduction d'audits virtuels en raison des restrictions de voyage en cours, ainsi que la révélation de nouvelles substances sous observation en 2021.

https://www.modeintextile.fr/nouvelle-reglementation-oeko-tex-2021/

Pakistan textile industry rebounds

The biggest challenge for the past year in global economies and their supply chains was the COVID-19 itself. One of South Asia's textile manufacturing countries, Pakistan also faced difficulty throughout the period but surprisingly within a few months, the country's textile the country's textile sector was moved on track. The recent monthly data published by the Pakistan Bureau of Statistics for the first four d on trackmonths of the current financial year confirms that the textile and clothing export shipments are back on the growth of their quantity and dollar value. The data shows that the textile shipments have surged by 3.8 percent to \$4.8 billion between July and October from \$4.6bn a year ago. The rise in the textile and clothing group has been faster than the 0.6pc growth in the overall export.



All Pakistan Textile Mills Association (Aptma) Chairman Adil Bashir described this could not happen automatically. Bashir told, "Industry's demand for rationalizing energy tariff had been accepted by the current government and just when we were about to take off in early 2020, COVID-19 hit the world."

https://www.textiletoday.com.bd/pakistan-textile-industry-rebounds/

PANDÉMIE DU COVID : L'industrie du luxe souffre!

Comme l'ensemble de l'économie, l'industrie du luxe (et donc le secteur textile) paie un très lourd tribut à la pandémie de la Covid-19 qui paralyse le monde depuis maintenant le début de l'année 2020. Un seul chiffre reflète cette déflagration : le marché mondial des produits de luxe a chuté de près de 25% depuis janvier, pour se stabiliser à 217 milliards d'euros, une somme jamais atteinte depuis 2009 ! Revenons donc sur ce constat et découvrons les perspectives pour 2021 malgré toutes les incertitudes qui subsistent encore...On le disait, l'incertitude est encore grande quant à l'avenir du secteur, mais notons que les chiffres – fournis par le rapport (19èmedu nom) de Bain & Company Partner et la fondation Altagamma, organisme qui regroupe les fabricants de produits de luxe italiens – sont à relativiser car si le deuxième trimestre (2020) est le plus dramatique jamais connu, le troisième et le quatrième trimestre semblent annoncer une lente remontée. D'ailleurs, la Chine qui a été la première région du monde à être touchée par la pandémie, finira l'année sur une note plus positive avec une croissance du secteur du luxe de 45%. Cela augure-t-il une même évolution sur les autres continents ? La question reste posée...D'autant plus que tous les marchés sont loin d'être identiques. Par exemple, l'Europe est beaucoup plus dépendante du tourisme en matière de consommation de produits de luxe. D'ailleurs, sur cette année 2020, en Europe, la part des achats locaux a grimpé à plus de 85% contre 60 à 70% avant la crise sanitaire.

PANTONE: Ultimate gray et Illuminating, les couleurs 2021

Nous y sommes. L'Institut Pantone vient de dévoiler non pas LA – mais bien LES couleurs de l'année 2021 – après une année plus que particulière pour l'ensemble de la planète. En effet, comme en 2016 (avec les couleurs Serenity et Rose Quartz), le choix s'est porté cette année sur une association de couleurs : Ultimate gray (gris) et Illuminating (jaune). Nous vous en disons plus sur ces couleurs lauréates qui nous transmettent un message de force et d'espoir...«The Color of the Year» est choisie par le Pantone Color Institute,



la branche commerciale de la société américaine Pantone, fournisseurs du fameux nuancier éponyme au plus de 800 teintes. Une tradition qui remonte à plus de 20 ans puisque la première édition a eu lieu en 1999 et pour la petite histoire la couleur choisie pour fêter le changement de millénaire fut à l'époque le Cerulean (une nuance de bleu). https://textileaddict.me/pantone-ultimate-gray-et-illuminating-les-couleurs-2021/

ANNÉE 2021, N° 01 PAGE 4

Veille Règlementaire et labellisation

أمر حكومي عدد 1069 لسنة 2020 مؤرخ في 30 ديسمبر 2020 يتعلق بضبط الأجر الأدنى المضمون لمختلف المهن في القطاعات غير الفلاحية الخاضعة لمجلة الشغل.

> رائد رسمي عدد :01 بتاريخ 05/01/2021 - صفحة 26-27 http://www.iort.gov.tn/

أمر حكومي عدد 1048 لسنة 2020 مؤرخ في 24 ديسمبر 2020 يتعلّق بتنقيح وإتمام الأمر الحكومي عدد 2605 لسنة 2015 المؤرخ في 29 ديسمبر 2015 المتعلّق بطرق وإجراءات منح الامتيازات الجبائية المنصوص عليها بالفصلين 31 و75 من القانون عدد 53 لسنة 2015 المؤرخ في 25 ديسمبر 2015 المتعلّق بقانون المالية لسنة 2016.

رائد رسمي عدد :128 بتاريخ 25/12/2020 - صفحة 3477-3478 /http://www.iort.gov.tn

قرار من وزيرة الصناعة والطاقة والمناجم ووزير التجارة وتنمية الصادرات ووزير الصحة ووزير الشؤون الاجتماعية مؤرخ في 30 ديسمبر 2020 يتعلق بضبط الخاصيات الفنية للكمامات الواقية ذات الاستعمال غير الطبي متعددة الاستعمال للتوقى من انتشار فيروس كورونا.

> رائد رسمي عدد : 11 بتاريخ 05/01/2021 - صفحة 22-19 /http://www.iort.gov.tn

بمقتضى أمر حكومي عدد 1050 لسنة 2020 مؤرخ في 22 ديسمبر 2020 تكلف السيدة درة البرجي، مستشار المصالح العمومية، بمهام مدير عام التجارة الخارجية بوزارة التجارة وتنمية الصادرات ابتداء من 5 نوفمبر 2020.